

COMMUNE
d'ARTRES
(59269)



N° 13 - Juillet 2013

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires
pour gagner
l'Avenir

édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Sommaire

.....	Page 1
munales.....	Page
.....	Page
ations.....	Page
ciative	Page
rses.....	Page

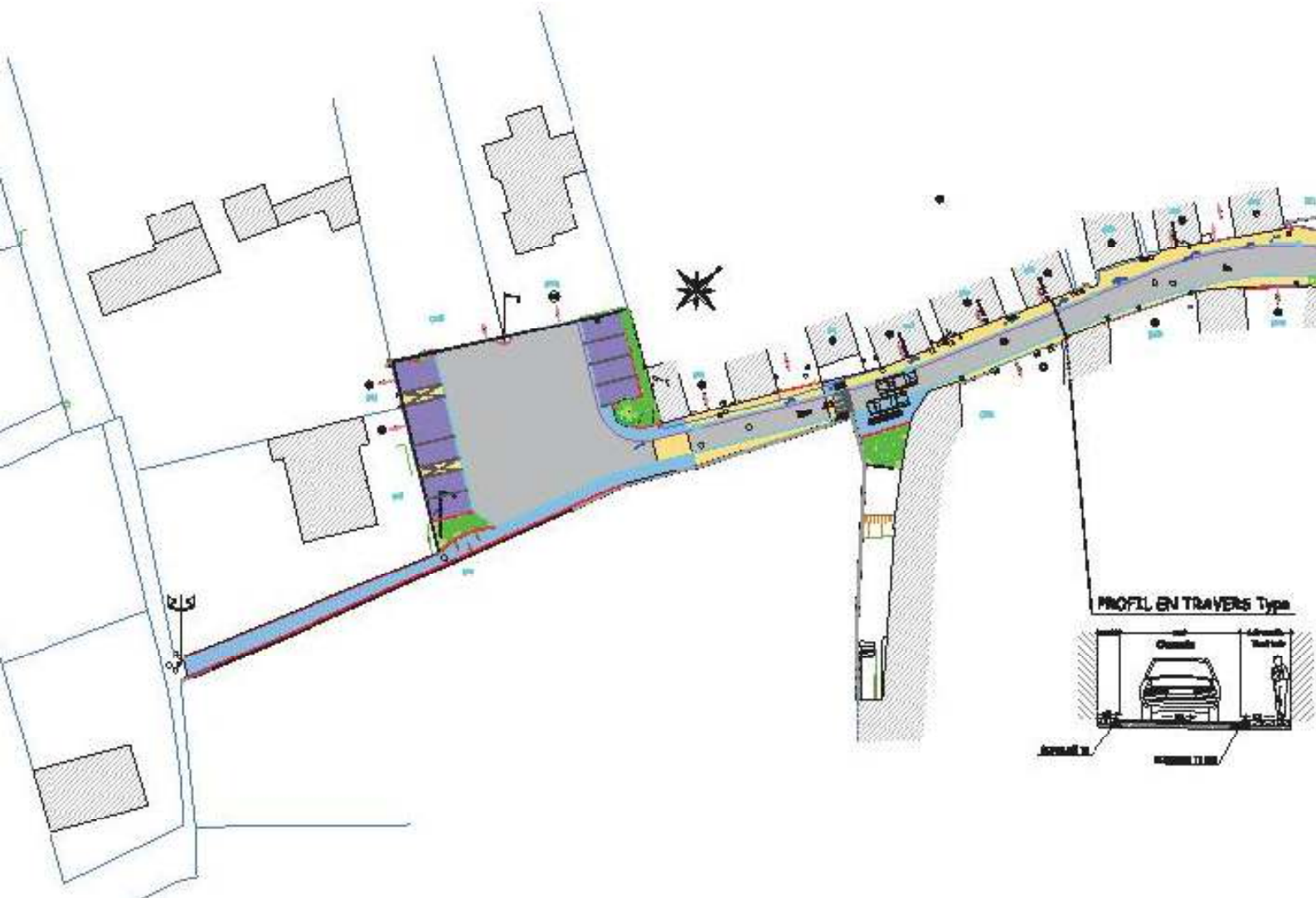
Malgré le marasme économique que nous connaissons, le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous pourrez vous échapper quelques jours et vous souhaitons, si tel est le cas, de bonnes vacances 2013, pour ceux qui ne pourront partir un bon repos à la maison.

Les comptes de gestion et administratif de l'année 2012, approuvés par le Conseil Municipal le 25 mars 2013, présentent un excédent de 76 677.85 € en fonctionnement. Le compte investissement présente quant à lui un excédent de 98 419.48 €.

Au 31 décembre 2012, tous les emprunts souscrits au cours des mandatures précédentes sont remboursés. Seul subsiste celui de 200 000 € souscrit en catastrophe en 2008 à notre arrivée, pour terminer les travaux de la salle polyvalente. Il reste à ce jour 141 347.63 € à rembourser sur cet emprunt. Ces résultats satisfaisants nous permettent de programmer la réfection de la rue de la Viéwarde sans envisager d'emprunt (sauf imprévu de dernière minute). Elle en avait bien besoin. Les travaux doivent commencer dès le marché passé au plus tard fin août.

Elections municipales

De profondes modifications, pour les communes de plus de mille habitants auront lieu pour les prochaines élections municipales début mars 2014. Je ne manquerai pas de revenir sur ces nouvelles modalités à la rentrée par une lettre municipale.



LA RUE DE LA VIEWARDE...le plan des travaux

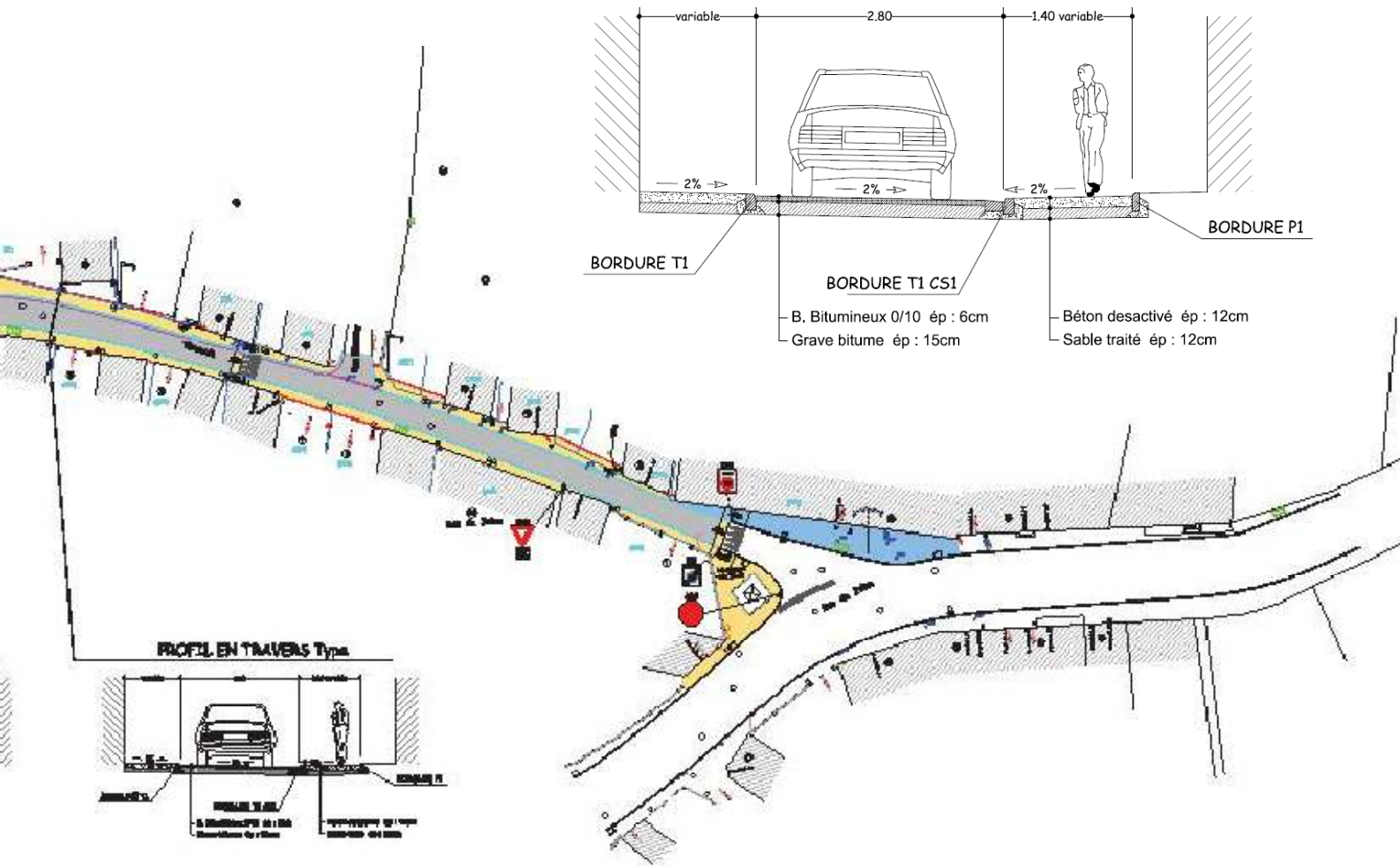
Le projet est maintenant ficelé et l'appel d'offre est terminé.

Après analyse technico-économique, la municipalité retiendra très prochainement l'entreprise.

Nous tiendrons informés les riverains du début des travaux et des délais d'exécution.

La municipalité remercie par avance les riverains pour leur patience durant ces travaux.

PROFIL EN TRAVERS Type



Salle d'archives municipale :

La « mémoire » du village sera remise à jour, triée et classée, ...

La pièce à l'étage de la mairie était à l'abandon, elle est rendue dorénavant utile pour y placer les archives.

L'équipe technique municipale a réalisé des travaux d'aménagement tels que :

- réalisation de cloison pare feu
- électricité
- Rayonnages...



INFORMATIONS COMMUNALES

LE SAVIEZ-VOUS ? LA CIRCULATION A ARTRES.

Du mardi 26 juin inclus au lundi 01 juillet 2013 inclus, un comptage de véhicules a été réalisé rue du Marronnier, au niveau de la pharmacie.

Vers Valenciennes, la moyenne journalière constatée a été de 1 849 véhicules (dont 51 poids lourds) et respectivement 1 933 véhicules/jours et 66 poids lourds en excluant le samedi et le dimanche.

Tous véhicules confondus, la moyenne des jours ouvrables est de 194 véhicules de 7h00 à 8h00 et de 205 véhicules de 8h00 à 9h00.

La vitesse moyenne pratiquée par 85% des usagers de moins de 3,5 tonnes est de 48 km/h (pour 50 km/h autorisés) mais 754 conducteurs ont roulé entre 50 et 60 km/h, 15 conducteurs entre 60 et 70 km/h et 3 conducteurs entre 70 et 80 km/h. Pas de constat au-dessus.

Vers le village, la moyenne a été de 1 741 véhicules (dont 73 poids lourds) et respectivement 1 835 véhicules/jours et 95 poids lourds en excluant le samedi et le dimanche.

Tous véhicules confondus, la moyenne des jours ouvrables est de 67 véhicules de 7h00 à 8h00 et de 104 véhicules de 8h00 et 9h00.

La vitesse pratiquée par 85% des usagers de moins de 3,5 tonnes est de 52 km/h (pour 50 km/h autorisés) mais 2 242 conducteurs ont roulé entre 50 et 60 km/h, 144 conducteurs entre 60 et 70 km/h, 11 entre 70 et 80 km/h, 4 entre 80 et 90 km/h et 1 entre 100 et 110 km/h. Cette dernière vitesse a été constatée le mardi 25 juin entre 7h00 et 8h00.

Pour la direction vers le village, ma conclusion est que le STOP de la rue de la Libération n'est guère respecté.

Compte-tenu de ces chiffres, je demande aux piétons la plus grande vigilance avant de traverser la chaussée.

Un grand merci à la société MOBILIS-SERVICES, 17 rue de la Viéwarde à ARTRES qui nous a permis de réaliser ce constat.

Le Maire Christian LERAT

Mesures à prendre en cas d'isolement

SI ARTRES EST DE NOUVEAU COUPE DU MONDE, QUE FAIRE?

En 2010, 2013, ARTRES fut isolé par les congères de neige.

Face à ce constat, nous avons pensé mettre en place une chaîne de solidarité.

Quelles sont les personnes concernées?

-Vous êtes seul, âgé, malade, dépendant, handicapé.

-Vous avez un problème de santé.

-Votre famille n'est pas sur place et le village est inaccessible à cause de la neige.

-Les intervenants en santé et aides à domicile sont dans l'impossibilité de se rendre chez vous pendant cette période.



SOYEZ PREVOYANT !

- Téléphoner en mairie dès à présent pour vous faire connaître, on prendra vos coordonnées.
- Pendant la période hivernale critique, le service de la mairie vous appellera afin de connaître vos besoins urgents en santé ou autres et vous aidera à y faire face avec les professionnels et les volontaires sur place.
- Vous pouvez également appeler spontanément si besoin express durant la période de congères.



AVIS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

(médecins, infirmiers(ères), aides-soignantes) EN RETRAITE OU EN ACTIVITE.

VOUS HABITEZ ARTRES

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DE LA CHAINE
D'ENTRAIDE DESTINEE A FAIRE FACE AUX
PREMIERS BESOINS EN SANTE DES ARTRESIENS
SEULS ET MALADES PENDANT LA COURTE ET RARE
PERIODE DU VILLAGE ISOLE PAR LES CONGERES.**

FAITES VOUS CONNAITRE EN MAIRIE !



VOUS SEREZ LES BIENVENUS !

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Goun pour la clôture du festival Tandem

La municipalité a accueilli le festival Tandem, organisé par Valenciennes Métropole, avec Goun, ce samedi 16 février.

Intitulé cette année «Quand les histoires se racontent en musique», Goun a sillonné depuis le 24 janvier une dizaine de villes et villages du Valenciennois.

Au programme, pour son ultime escale, un atelier guitare et un spectacle.

14h : Goun a animé un atelier «pratique et échanges autour de la guitare» avec la participation du groupe Artrésien « WIWI FAMILY »



Vers 19 h, à la salle des fêtes, Goun a présenté son spectacle « Sans casser des œufs » dont l'histoire est la suivante: au supermarché, rayon des surgelés, un enfant et sa maman entendent l'appel au secours qui émane d'un poisson pané dans sa boîte; l'enfant et sa maman vont essayer de changer les choses mais cela ne se fera pas... sans casser des œufs.



Artres se ligue contre le cancer



A pied, en vélo, ou avec une raquette de Ping Pong, ce dimanche 24 mars.

La municipalité, en partenariat avec des associations artresiennes, s'est associée à la Semaine nationale de lutte contre le cancer.

Une soixantaine de personnes ont participé et la somme de 660€ a été reversée à la ligue.

8 mai : Les médaillés du travail

La municipalité a organisé comme chaque année la cérémonie emblématique des médailles du Travail.

Deux médaillés étaient concernés par cette promotion.



Échelon Argent, 20 ans : VINCENT JARACZEWSKI (à droite sur la photo) : « *J'ai débuté comme apprenti à 16 ans puis ai intégré l'entreprise familiale Publi-Imprim, créée en 1979 par mon père Edouard, en tant que commercial. Enfin, depuis 2007, j'ai rejoint la société Alliance-Sérisign à Prouvy, comme responsable de secteur.* »

Échelon Or, 35 ans : MICHEL DEBAILLEUX « *J'ai débuté ma carrière en septembre 1972 à Usinor Trith-Saint-Léger et j'ai ensuite été muté à Sollac Mardyck, avant d'intégrer l'entreprise de profilage Wave à Prouvy, comme opérateur de production. Enfin, en 2002, je suis entré, toujours comme opérateur, à Simoldes-Plásticos à Onnaing, un équipementier automobile.* »



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches des églises de France sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La célébration de l'armistice fut instaurée dès 1946.



Moment de convivialité avec nos anciens combattants, à l'issue de la cérémonie.



1, 2 et 3 juin : Fête foraine et fanfare d'Haspres





Inauguration du nouveau foyer médicalisé pour personnes handicapées (FAM)

Le 19 juin 2013, c'est une seconde extension qui a été inaugurée : un foyer d'accueil médicalisé, nécessaire pour accueillir une population dont le handicap visuel s'accompagne de pathologies associées. Cette nouvelle aile compte quinze chambres et plusieurs salles de vie commune.



Christian Lerat, maire d'Artres, Carole Berthelot, déléguée territoriale de l'ARS, Franck-Olivier Lachaud, sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, Jean-Paul Clément, président du directoire de la SA du Hainaut, et Francis Duval, président de l'UADVN, s'appêtent à couper le ruban de l'inauguration.

Fête de la musique et feux de la Saint-Jean



Le groupe CHALLENGE, le DJEMBE (association de musique « avenir d'Artres »), la WIWI FAMILY et le DJ LOLO ont animé cette soirée.



Cette manifestation s'est clôturée par les traditionnels « feux de la Saint-Jean » et le feu d'artifice.



Activités des Jonquilles

Après-midi loto et belote



Le carnaval Arrrésien ...



28 avril : Artres en Liesse organise la brocante



L'heureuse gagnante du tirage au sort des exposants en présence des organisateurs.



1^{er} mai ACLT : tournoi de pétanque



Tu tires ou tu pointes ?

Une après-midi détente...



Perplexes...

APE

Voici déjà la fin de l'année scolaire !! L'Association de Parents d'Elèves a accompagné, avec plaisir, vos enfants de l'école de la Rhônelle dans diverses activités, grâce à son aide financière mais aussi grâce à l'aide précieuse de certains parents.

Récapitulatif des actions pour l'année scolaire 2012/2013:

- Pot d'accueil en septembre
- Marché d'automne
- Bourse aux jouets
- Vente de chocolats
- Soirée « black and white »
- Aide à la fête de l'école : restauration, tombola, vente des gâteaux confectionnés par les parents.

Ces actions ont donc pu financer :

- Spectacles « Anngueleia » et « la lune de Quentin » pour tous les élèves
- Goûter pour la St Nicolas
- Matériel : cônes, cerceaux, bâtons
- 2 postes CD
- Dictionnaires pour les CM2 avec l'aimable participation de Mme DELBAERE
- 1 livre par élève remis à la fête de l'école

A venir, pour la rentrée prochaine :

- Pot d'accueil et assemblée générale en Septembre
- Marché d'automne

Nous tenons donc à remercier les mamans et les papas investis dans le bon fonctionnement de notre association, qui se reconnaîtront, et invitons ceux que l'aventure tente, à nous rejoindre dès la rentrée, car n'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos petits bouts !!!!

Merci aussi bien sûr à l'équipe pédagogique pour leur accueil.

Alors nous vous souhaitons à tous beaucoup de soleil pour cet été.

A l'année prochaine Agnès, Emmanuelle, Marie Axelle, Mélanie et Sandrine



Remise des dictionnaires (APE, Mme Delbaere et chèque cadeau de la municipalité aux enfants de CM2.

Les 3A : les gagnants de « En avant la musique » !

Jeudi 4 juillet, les responsables de l'association 3A (association artrésienne active), qui regroupe douze commerçants et artisans d'Artres et Sepmeries, ont convié les participants à l'opération commerciale « En avant la musique » à se retrouver au centre municipal pour la remise des lots.



Les deux gagnants entourés des responsables de l'opération dont la présidente des 3A, Maryline Canonne (au centre).

Ecole de musique d'Artres « Société l'Avenir ».

Une année riche en événements se termine pour l'Ecole de musique d'Artres « Société l'Avenir ».

Les élèves ont eu l'occasion de montrer ce qu'ils ont appris durant l'année à leurs enseignants, leurs parents et aux amis de l'école lors de l'audition de fin d'année du 1^{er} juin. Beaucoup de talents en herbe se sont exprimés, issus des classes d'éveil musical des tous petits, puis de piano, de violon, de flûte traversière, de guitare, de djembé et de solfège, ainsi que de la chorale. Des morceaux choisis ont également été interprétés avec brio par tous les enseignants et le Président.

Au printemps, comme à l'accoutumée, les résidents du foyer de vie «Les Boîtes » ont pu apprécier un concert donné par certains élèves et enseignants en piano, flûte, violon, chant et djembé. Les classes de djembé ont eu l'occasion de mettre le feu à la fête de la musique le 21 juin, la fête de l'école « La Rhônelle » le lendemain et à l'issue du Run&Bike.

Pour l'année 2013-14, pré-inscription obligatoire par courriel à ecole.musique@artres.fr

Les élèves préinscrits seront informés individuellement de la date d'inscription en septembre. Les cours reprendront fin septembre.

Trouvez l'école de musique sur <http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-associations/ecole-de-musique.html>

Avis aux amateurs de chant : venez nous rejoindre à la chorale,
répétitions le mercredi soir, répertoire éclectique.



La truite Artrienne, une association où il fait bon vivre !

En mai, une sortie pêche a été organisée à l'Etang des Sources et a obtenu un grand succès comme chaque année. Cette journée de détente a permis aux enfants de l'école de se réunir afin d'être initiés à la pêche. Au menu : frite accompagnée de boissons offertes par l'association et la municipalité.



En fin de journée, le partage des prises a été effectué avant le départ pour l'école.



En juin, la fête de la pêche dans le pré du Moulin s'est déroulée en compagnie du soleil !



Les pêcheurs ont passé la journée au bord de la rivière, des grosses prises pour certains, des plus petites pour d'autres. Ce moment de détente a rassemblé plus de soixante-dix personnes autour d'un barbecue et de rafraichissements.

Le Président et son comité

Mr Yvon JOIGNEAUX

CARPE DIEM : 30 JUIN 5ème EDITION DU RUN & BIKE

Après moult péripéties, la manifestation prévue le 12 mai fut reportée au 30 juin (contraintes administratives, ne restait que cette date 30 juin).

Qu'à cela tienne, CARPE DIEM épaulé par la municipalité a fait face.

Il fallait innover, un 3ème circuit de 7km fut créé : LA BOUCLETTE pour que les plus jeunes et les « moins sportifs » puissent participer, pour permettre aux Artrésiens de s'adonner aux joies du sport.

Quelques jours avant, les enfants du village volontaires encadrés par des adultes firent grand bruit avec « les tambours du Bronx ».



Sur le parking de la mairie, le groupe de Djembé de l'école de musique d'Artres et le trio Dixieland Combo Jazz ont mis l'ambiance pour la plus grande satisfaction des spectateurs.



Après le départ des « runbikers », infirmier et pompier ont initié les personnes présentes à l'utilisation du défibrillateur ; nous tenons d'ailleurs à les remercier.



Le jour J, SUPER ! Météo au beau fixe ; après une période de déluge,
C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli 99 équipes (198 personnes) pour la BOUCLE ARTRESIENNE aujourd'hui réputée,

JOURNEE MEMORABLE !!!!!

27 équipes (soit 54 personnes) pour LA BOUCLETTE



et 12 équipes pour la CH'TI BOUCLE (24) .





Au total 276 petits et grands. **MAGNIFIQUE !!!!**

Si le parcours était rendu difficile par les intempéries des dernières semaines, c'est avec beaucoup de bonheur que nous avons vu la ligne d'arrivée franchie pour les 14km par une équipe locale : F.Deulin et S.Herbin en 0 :48 :09 ,

sui vie par des voisins : M.Lecocq et R. Cheval , originaires de Sepmeries et Maresches ; la 3ème place revint à F.Devassine et M.Bassemoud .



Les concurrents de la Bouclette n'ont pas démerité et c'est une équipe mixte qui prit la 1ère place : L.et L.Bosquelle suivie de H.Haesaert et M.Courtois et de Y. et C.Turpin.



Les récompensés de la Boucle Artrésienne



Les récompensés de la Bouclette



Honneur aux vétérans

Bonnes
Vacances

